

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 6 mai 2019 à 19 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement  
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement  
M. Craig Sauv , conseiller de ville  
Mme Anne-Marie Sigouin, conseill re de ville  
Mme Sophie Thi baut, conseill re d'arrondissement

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PR SENTS :**

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement  
Mme Daphn  Claude, secr taire d'arrondissement substitut  
M.  ric Boutet, directeur - Am nagement urbain et patrimoine  
Mme St phane-Sophie Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et d veloppement social  
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice - Services administratifs  
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics  
M. Marc-Andr  Dorion, commandant - Service de police de la Ville de Montr al, poste de quartier 15

---

**10.01 - Ouverture de la s ance :**

Le pr sident d clare la s ance ouverte   19 h 07.

---

Un  v nement pr c de l'ordre du jour :

1. Pr sentation de l' co-Quartier : bilan et objectifs
- 

**CA19 22 0113**

**Adoption de l'ordre du jour de la s ance du conseil d'arrondissement**

Il est propos  par Craig Sauv 

appuy  par Anne-Marie Sigouin

ET R SOLU :

De retirer l'item suivant de l'ordre du jour :

- 40.12 : Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des immeubles situ s aux 4833, 4847, 4855 et 4861, rue Notre-Dame Ouest (dossier 1194824001)

Et d'adopter l'ordre du jour avec la modification propos e.

ADOPT E   L'UNANIMIT   
10.02

---

**CA19 22 0114**

**Approbation du proc s-verbal de la s ance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le  
8 avril 2019,   19 h**

Il est propos  par Sophie Thi baut

appuy  par Craig Sauv 

ET R SOLU :

Que le procès-verbal de la séance tenue le 8 avril 2019, à 19 h, soit approuvé tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

---

#### **10.04 - Période de commentaires des élus**

##### **Le maire Dorais aborde les sujets suivants :**

1. 16 mai : rendez-vous des aînés au centre Gadbois;
2. Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles : 50<sup>e</sup> anniversaire – occasion de célébrer le succès de la clinique;
3. Bâtiment 7 : 1<sup>er</sup> anniversaire – succès du projet – prix OBNL du Gala de reconnaissance environnement et développement durable de Montréal;
4. Griffintown : beaucoup de chantiers – nouvel inspecteur dans le quartier – nouvelles ressources pour l'Escouade mobilité – 309 M\$ seront investis – conception de l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois en cours.

##### **Le conseiller Vaillancourt aborde les sujets suivants :**

1. Piscine du centre Gadbois : fermeture d'urgence pour des raisons de sécurité, le 3 mai dernier – horaire des activités transférées dans d'autres piscines;
2. Nettoyage du printemps : bien avancé – beaucoup de gravier à ramasser – plantations à venir;
3. Mesures d'apaisement : arrondissement très ambitieux – 39 dos d'ânes dont 28 dans Ville-Émard-Côte-Saint-Paul – 73 saillies dont 12 saillies drainantes – projet pilote pour le marquage au sol.
4. 2 juin : Tour de l'île.

##### **La conseillère Sigouin aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 20.06 : deux octrois de 500 \$ à deux écoles de l'arrondissement – initiative du conseil pour souligner l'implication citoyenne;
2. Adoption de plusieurs dossiers PIIA;
3. 23 mai : consultation publique pour l'élaboration d'un plan de développement culturel;
4. Parc Saint-Paul : inauguration de la fontaine courant du mois de mai – nouveaux aménagements paysagers – parc patrimonial;
5. Rue Saint-Ambroise : nouvelle traverse piétonne en face du château Saint-Ambroise;
6. Annonces.

##### **Le conseiller Sauvé aborde les sujets suivants :**

1. Informer les citoyens : amélioration des façons de faire – carte interactive – indication des zones SRRR;
2. Mobilité : nouvelle offre de services à venir – vélos sans ancrage – travail en amont pour une meilleure intégration;
3. Hébergements touristiques : nouvelle réglementation en vigueur dans l'arrondissement.

##### **La conseillère Thiébaud aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 20.04 : soutien de l'arrondissement pour la 4<sup>e</sup> année – fêtes de quartier – renforcer le sentiment d'appartenance;
2. Dossier en 20.03 : soutien à la Maison Benoit Labre : relocalisation dans Saint-Henri – subvention du central et de l'arrondissement va permettre l'embauche d'une ressource supplémentaire;
3. Services de santé dans Griffintown : conseil a sensibilisé les instances provinciales – réponse positive du gouvernement;
4. Plan de gestion des matières résiduelles : consultation à venir pour modifier le plan;
5. Annonces.

---

**10.05 - Période de questions et commentaires du public**

**Mesdemoiselles Gangsiry et Katheline et Monsieur Ibrahima : terrain de soccer au parc Louis-Cyr**

Mesdemoiselles et monsieur parlent au nom des jeunes de la Maison des jeunes La Galerie. Ils souhaitent savoir si plus d'heures sont prévues pour jouer au soccer sur le terrain du parc Louis-Cyr et s'il est possible d'enlever les clôtures.

**Dépôt d'un document : lettre pour l'ouverture du terrain de soccer au parc Louis-Cyr.**

Le conseiller Vaillancourt répond.

Question répondue sur place.

**Madame Louise Poulin : pétition Les amoureux du Canal**

Madame explique que sa pétition remise lors d'un précédent conseil, pour le terrain situé à l'intersection des rues Olier et Séminaire, a atteint le nombre de 736 signataires. Elle souhaite savoir si le conseil est entré en contact avec Parcs Canada concernant le développement du projet du centre culturel tchèque.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

**Madame Ginette Dumouchel : protection du bosquet situé à l'intersection des rues Ottawa et du Séminaire**

Madame demande si le bosquet d'arbres situé sur la rue Ottawa, à l'intersection de la rue du Séminaire, sera protégé lors de la construction d'un nouvel immeuble.

Le maire Dorais et la conseillère Sigouin répondent.

Question répondue sur place.

**Madame Sophie Moïse Costa : jardins Saint-Ambroise**

Madame représente le collectif des jardins Saint-Ambroise. Elle remercie le conseil pour l'utilisation du terrain du centre Gadbois pour les jardins. Elle demande s'il est possible de faciliter le système d'arrosage en amenant de l'eau directement dans les jardins.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction des travaux publics : voir où se situe la conduite d'eau et si possible procéder à l'exécution des travaux.

**Madame Carina Sanchez : couches et serviettes lavables**

Madame souhaite savoir s'il est possible d'offrir un programme de subventions pour des couches et des serviettes lavables dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

10.05

---

**10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens**

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

---

**10.07 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération**

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois d'avril.

---

**10.08 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA**

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois de mai.

---

**10.09 - Commentaires du public - Demande de dérogation mineure relative à la marge latérale minimale pour le bâtiment sis au 1901, rue Galt, en dérogation à l'article 81 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280)(dossier en 40.01)**

Aucun commentaire.

---

**CA19 22 0115**

**Approbation de la reconnaissance de deux organismes dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1196481003)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver la reconnaissance de deux (2) organismes dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1196481003

---

**CA19 22 0116**

**Autorisation d'une dépense totale de 257 363,26 \$ et octroi d'un contrat à l'entreprise Système Urbain inc. pour la construction et les travaux de réfection de puits d'accès électriques et le remplacement du filage au parc Vinet, au montant de 199 984,42 \$ - Appel d'offres 211912 (dossier 1197887001)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 257 363,26 \$, taxes incluses, pour la construction et les travaux de réfection de puits électriques et le remplacement du filage au parc Vinet;

D'octroyer à l'entreprise Système Urbain inc. un contrat pour la construction et les travaux de réfection de puits d'accès électriques et le remplacement du filage au parc Vinet, au prix de sa soumission, soit pour un montant de 199 948,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 211912;

D'autoriser une dépense maximale de 199 984,42 \$, taxes incluses, pour la construction et les travaux de réfection de puits électriques et le remplacement du filage au parc Vinet, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 19 994,84 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 37 420,00 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1197887001

---

**CA19 22 0117**

**Résiliation du contrat octroyé à Les services intégrés Lemay et associés inc. pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie pour l'élaboration de plans et devis et la surveillance, requis pour l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois (nord et sud) et de la place publique des Quatre-Bassins à la suite de l'appel d'offres public 211613 (dossier 1196300001)**

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De résilier le contrat octroyé à Les services intégrés Lemay et associés inc. pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie pour l'élaboration de plans et devis et la surveillance, requis pour l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois (nord et sud) et de la place publique des Quatre-Bassins, octroyé à la suite de l'appel d'offres public 211613.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.02 1196300001

---

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 20.03 à 20.06 de l'ordre du jour.

---

**CA19 22 0118**

**Approbation de conventions et octroi de contributions financières pour divers organismes pour un montant total de 7 700\$ pour l'année 2019.**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D' approuver la convention avec l'organisme Maison Benoit-Labre, laquelle se termine le 30 mars 2020 et d'octroyer une contribution financière de six-mille dollars (6 000\$) pour l'année 2019-2020, payable en 2 versements, soit un premier versement d'un montant maximal de cinq-mille-quatre-cents dollars (5 400 \$) dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention et un deuxième versement d'un montant maximal de six-cents dollars (600 \$), au plus tard dans les trente (30) jours suivant la remise du bilan soit le 30 mai 2020;

D'octroyer une contribution financière de mille-sept-cents dollars (1 700\$) à l'organisme Action-Gardien, payable en 1 seul versement après la réalisation des travaux;

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.03 1197440003

---

**CA19 22 0119**

**Approbation de conventions et octroi d'un soutien financier totalisant la somme de 21 250 \$ à cinq organismes, dans le cadre de l'appel de projet « Valoriser la diversité », pour l'année 2019 (dossier 1195111006)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 21 500 \$ à cinq organismes ci-après désignés, dans le cadre de l'appel de projet « Valoriser la diversité 2019 » :

Organismes	Projets	Soutiens recommandés 2019
Association des jeunes de la Petite-Bourgogne / Youth in motion	Festival Petite-Bourgogne	5 000 \$
Centre Africain de Développement et d'Entraide (CADE)	La diversité; Cas de Pointe-St-Charles	3 000 \$
Action Gardien, table de concertation communautaire de Pointe-St-Charles	Festi-Pointe 2019	2 000 \$
Concertation Ville-Émard / Côte-Saint-Paul	Fête de la diversité 2019	5 000 \$
Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri	Saint-Henri, tricoté serré	6 250 \$

D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal et ces cinq organismes, établissant les modalités et les conditions de versement de ces soutiens financiers;

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1195111006

---

#### CA19 22 0120

**Addenda - Octroi d'une contribution financière, non récurrente, au montant de 12 000 \$, à Loisirs Saint-Henri, pour les années 2019 et 2020 (dossier 1187010002)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver l'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et l'organisme Loisirs Saint-Henri, pour la réalisation d'un camp de jour, adoptée par la résolution CA18 220356;

D'octroyer une contribution financière non récurrente, au montant de 12 000\$, à l'organisme Loisirs Saint-Henri, pour l'année 2019-2020, payable en deux versements, soit un premier versement de dix-mille-huit cents dollars (10 800 \$) dans les 30 jours suivant l'approbation du dossier et un deuxième versement de mille-deux-cents dollars (1 200 \$) au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2019;

Et d'imputer cette dépense telle qu'indiquée dans l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1187010002

---

#### CA19 22 0121

**Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant de 4 018,50 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1198237004)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la demande des élus, des contributions financières non récurrentes au montant total de 4 018,50 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement :

Organismes	Activités	Montants
École Charles-Lemoyne	Organisation d'un voyage au centre de villégiature Jouvence pour les classes de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années.	500 \$
La Fabrique de la paroisse de Saint-Charles	Remboursement des frais associés à l'abattage d'arbres sur leur terrain.	207 \$

La Fabrique de la paroisse de Saint-Charles	Achat de 10 billets au souper spaghetti du 27 avril 2019.	200 \$
Clinique communautaire de Pointe St-Charles	Achat de billets pour le 50 <sup>e</sup> anniversaire de la clinique	161,50 \$
Fondation Marcel-Beaudet	Financement de bourses à l'école secondaire Saint-Henri	250 \$
École Honoré-Mercier	Financement de bourses du conseil d'arrondissement récompensant l'implication citoyenne	500 \$
École Saint-Henri	Financement de l'équipe de robotique les Tornades de Saint-Henri.	500 \$
Association des céramistes du Québec	Financement de la 2 <sup>e</sup> édition du parcours céramique	1 700 \$

Et d'imputer ces dépenses conformément à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1198237004

---

### CA19 22 0122

#### Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour le mois de mars 2019 (dossier 1197279006)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport des décisions déléguées prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019, de la liste des bons de commandes de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour la période comptable de mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1197279006

---

### CA19 22 0123

#### Offre au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant les travaux d'égout, d'aqueduc et de drainage dans le parc de la Traite-Des-Fourrures dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2019-2021 du Service de l'eau, Direction des Réseaux d'Eau (DRE) (dossier 1196681001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prise en charge de la conception, de la coordination et de la réalisation des travaux visant les travaux d'égout, d'aqueduc et de drainage dans le parc de la Traite-des-Fourrures et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2019-2021 du Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau (DRE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1196681001

---

**CA19 22 0124**

**Demande de dérogation mineure relative à la marge latérale minimale pour le bâtiment sis au 1901, rue Galt (dossier 1196347008)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dérogation mineure à l'article 81 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin de permettre une marge latérale d'une largeur de 1 mètre au lieu de 1,5 mètre pour le bâtiment sis au 1901, rue Galt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1196347008

---

**CA19 22 0125**

**Adoption - Règlement concernant le droit de visite et d'inspection (dossier 1191228002)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 avril 2019;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 avril 2019

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement adopte le Règlement concernant le droit de visite et d'inspection, qu'il soit numéroté RCA19 22004 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1191228002

---

**CA19 22 0126**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) relativement aux équipements mécaniques, au verdissement et à la liste des immeubles d'intérêt patrimonial (dossier 1196347006)**

Considérant l'avis de motion du présent règlement donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 11 mars 2019;

Considérant la séance publique de consultation tenue le 26 mars 2019.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280), relativement aux équipements mécaniques, au verdissement et à la liste des immeubles d'intérêt patrimonial, qu'il soit numéroté 01-280-52 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1196347006

---

**CA19 22 0127****Ordonnances - Événements publics (dossier 1197654002)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

**ET RÉSOLU :**

D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Lieux	Dates
Tour de l'île	Parc Marguerite-Bourgeois - Rue Saint-Jacques, entre les rues De Courcelle et Sainte-Marguerite - Rue Sainte-Marguerite, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Ambroise - Rue Saint-Ambroise, entre les rues Sainte-Marguerite et Turgeon - Rue Turgeon, entre la rue Saint-Ambroise et le canal Lachine - Rue Charles-Biddle, entre l'avenue Atwater et la rue de Lévis - Rue de Lévis, entre les rues Charles-Biddle et Rufus-Rockhead - Rue Rufus-Rockhead, entre les rues de Lévis et Charlevoix - Rue Charlevoix, entre les rues Rufus-Rockhead et Wellington - Rue Wellington, entre les rues Charlevoix et rue des Filles-du-Roy - Rue des Filles-du-Roy, entre les rues Wellington et du Parc-Marguerite-Bourgeois - Rue du Parc-Marguerite-Bourgeois, entre les rues des Filles-du-Roy et Favard - Rue Favard, entre la rue du Parc-Marguerite-Bourgeois et l'avenue Ash - Avenue Ash, entre les rues Favard et Le Ber - Rue Le Ber, entre l'avenue Ash et rue de la Congrégation - Rue de la Congrégation, entre les rues Le Ber et Wellington - Rue Wellington, entre les rues de la Congrégation et Peel - Rue Peel, entre les rues Wellington et de la Commune Ouest - Rue de la Commune Ouest, entre les rues Peel et Queen - Rue Prince, entre les rues de la Commune Ouest et Wellington - Rue Queen, entre les rues de la Commune Ouest et Wellington - Rue Wellington, entre les rues Prince et McGill	Occupation du parc : du 1 <sup>er</sup> juin 2019, dès 13 h au 2 juin 2019, 17 h  Parcours sur rue : 2 juin 2019 de 9 h à 17 h  En cas d'intempéries : maintenu
Fête des voisins de la rue Coursol	Sur la rue Coursol, entre le boulevard Georges-Vanier et la rue du Dominion	7 juin 2019 de 18 h à 23 h;  8 et le 9 juin 2019 de 8 h à 18h  En cas d'intempéries : maintenu
Soirée cinéma communautaire - Renaissance	Parc Oscar-Peterson	7 juin, 19 juillet et 23 août 2019 de 20 h à 22 h  En cas d'intempéries: annulé

BBQ annuel de Tyndale St-Georges	Parc Jessie-Maxwell-Smith et sur la rue Carré Richmond Ouest, entre les rues Saint-Antoine Ouest et Richmond	7 juin 2019 de 16 h à 19 h  En cas d'intempéries : maintenu
Marche Papatomik	Parc Angrignon - secteur la plaine	8 juin 2019 de 10 h 30 à 15 h  En cas d'intempéries : annulé
Fête Saint-Antoine	Rue Springland, entre les rues Beaulieu et Hamilton	8 juin 2019 de 12 h à 22 h et 9 juin 2019 de 13 h à 21 h  En cas d'intempéries : maintenu
Spectacle promotionnelle du FQD	Place du marché Atwater	8 juin 2019 de 11 h 30 à 12 h 30  En cas d'intempéries : annulé
Marche pour vaincre les tumeurs cérébrales	Parc Angrignon - secteur quartier d'hiver	9 juin 2019 de 8 h à 14 h  En cas d'intempéries : maintenu
La ManiFête	Parc Saint-Gabriel  Parcours sur rues, selon l'itinéraire suivant :  départ au parc Saint-Gabriel, rue Charlevoix, rue Centre, rue de la Sucrierie et rue Grand Trunk, retour au parc Saint-Gabriel	13 juin 2019 de 15 h 30 à 19 h 30  En cas d'intempéries : annulé
Journée familiale de la Petite-Bourgogne	Parc Oscar-Peterson	15 juin 2019 de 13 h à 20 h  En cas d'intempéries : remis au 22 juin 2019, aux mêmes heures
Journée mondiale des réfugiés	Parc de la Vérendrye	15 juin 2019 de 10 h à 16 h  En cas d'intempéries : remis au 22 juin 2019, aux mêmes heures
La grande ruée	Parc Angrignon - secteur les étangs	15 juin 2019 de 10 h à 15 h  En cas d'intempéries : maintenu
Cyclothon roulons pour les enfants	Parc Angrignon - secteur la clairière	16 juin 2019 de 8 h à 15 h  En cas d'intempéries : annulé
BBQ familial - TSA	Parc Joe-Beef	22 juin 2019 de 11 h 30 à 14 h 30  En cas d'intempéries : remis au 23 juin 2019, aux mêmes heures
Fête Nationale - Laprairie	Rue Laprairie, entre les rues de Châteauguay et Grand Trunk	24 juin 2019 de 13 h à 23 h  En cas d'intempéries: maintenu
Full Court 21	Parc Oscar-Peterson (zone des terrains de basket-ball)	20 juillet 2019 de 11 h à 18 h  En cas d'intempéries : annulé

On joue dans nos parcs	Parc de la Vérendrye	Les jeudis, du 27 juin au 15 août 2019 de 18 h à 20 h
On joue dans nos parcs	Parc Garneau	Les mercredis, du 10 au 31 juillet 2019 de 13 h 30 à 14 h 30
On joue dans nos parcs	Square Sir-George-Étienne-Cartier	16 juillet 2019 de 18 h 15 à 19 h 15  30 août 2019 de 11 h à 12 h
On joue dans nos parcs	Parc Vinet	21 et 28 août 2019 de 16 h à 17 h 30
On joue dans nos parcs	Parc Oscar-Peterson	2, 16, 30 juillet et 13 août 2019 de 18 h à 19 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1<sup>o</sup>), (3<sup>o</sup>));
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1197654002

---

#### CA19 22 0128

#### Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation du bâtiment situé au 4400, rue Sainte-Émilie (dossier 1194824010)

Considérant l'objectif décrit à l'article 13, 2ème paragraphe, du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale citant :

2° conserver, dans le cas de l'agrandissement d'un bâtiment existant, le caractère des quartiers en favorisant des interventions qui s'inspirent des caractéristiques architecturales du bâtiment et qui s'intègrent aux caractéristiques typomorphologiques de l'unité de paysage tout en améliorant la qualité des milieux de vie et de l'environnement;

Considérant que l'atteinte de cet objectif est évaluée par des critères d'appréciation qualitative;

Considérant que le projet présenté ne répond pas favorablement aux critères énoncés suivants:

- L'agrandissement doit s'intégrer de façon harmonieuse à la typologie du bâtiment et permettre sa mise en valeur;
- Un agrandissement doit s'intégrer aux bâtiments adjacents et participer au caractère d'ensemble de l'unité de paysage en regard de la hauteur, de l'implantation et de l'alignement de construction;
- Dans le cas où un bâtiment fait partie d'un ensemble homogène, il faut tendre à respecter les caractéristiques architecturales partagées, par exemple une suite de bâtiments identiques, une alternance de saillies, de tambours d'entrée ou des éléments architecturaux.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De refuser, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par François Martineau, architecte, déposés et estampillés en date du 25 avril 2019 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 4400, rue Sainte-Émilie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1194824010

---

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.06 à 40.10 de l'ordre du jour.

---

**CA19 22 0129**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction de l'immeuble situé au 408, rue des Seigneurs (dossier 1193459009)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Yves Émond, architecte, déposés et estampillés en date du 11 avril 2019 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine et les plans paysagers du 24 avril 2019, accompagnant une demande de permis pour la construction du bâtiment situé au 408, rue des Seigneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1193459009

---

**CA19 22 0130**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction de l'immeuble situé au 370, rue des Seigneurs (dossier 1193459012)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme L'Oeuf, architectes, déposés et estampillés en date du 5 avril 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour la construction du bâtiment situé au 370, rue des Seigneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1193459012

---

**CA19 22 0131**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 5539, rue Laurendeau (dossier 1194824008)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Simon Glew, architecte, déposés et estampillés en date du 18 avril 2019 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation de l'immeuble situé au 5539, rue Laurendeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1194824008

---

**CA19 22 0132**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction de l'immeuble situé au 6299, rue Hurteau (dossier 1193459011)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Carta, architecte et designer, déposés et estampillés en date du 24 avril 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour la construction du bâtiment situé au 6299, rue Hurteau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1193459011

---

**CA19 22 0133**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 118, rue Turgeon (dossier 1193459010)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Ian Nataf, architecte, déposés et estampillés en date du 25 avril 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour la transformation du bâtiment situé au 118, rue Turgeon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1193459010

---

**CA19 22 0134**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 5845, Place Turcot (dossier 1193459014)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Riopel et associés, architectes, déposés et estampillés en date du 12 avril 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour la transformation du bâtiment situé au 5845, Place Turcot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1193459014

---

**40.12 - Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des immeubles situés aux 4833, 4847, 4855 et 4861, rue Notre-Dame Ouest (dossier 1194824001)**

Le dossier a été retiré séance tenante.

---

**70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

70.01

À 20 h 33, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Maire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement substitut

\_\_\_\_\_  
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 juin 2019.

\_\_\_\_\_  
Initiales Daphné Claude